



## ADHÉSION A L'AEJJR

Les statuts de l'AEJJR prévoient l'adhésion des anciens élèves de notre lycée (au minimum une année scolaire) mais également celle des sympathisants.

Fiche de cotisation à l'AEJJR à envoyer à :

EUROPE : AEJJR c/o **Adolphe HUI BON HOA**, appt 26-17, 8 rue Boucry, 75018 Paris, France, accompagné d'un chèque de 25 euros rédigé à l'ordre de « AEJJR ».

USA ET CANADA : **Nguyễn Duy Tâm** - 9516 West Stanhope Road, Kensington, MD 20895-3523, USA, accompagné d'un chèque de 30 US \$ rédigé à son nom.

NOM ET PRENOM : .....

Année d'obtention du baccalauréat : .....(ex : si « bac » en 1967, vous êtes de la promotion JJR 67 – ne pas remplir si vous êtes un sympathisant ; il n'est pas obligatoire d'être un ancien élève pour adhérer.

Adresse courriel (e-mail) : .....

Adresse : .....

.....Pays : .....

Téléphone fixe et/ou mobile : .....

*Rappelons que dans l'annuaire de notre association, seuls sont visibles l'adresse courriel (« e-mail ») et/ou le téléphone. L'adresse postale n'est accessible qu'au Bureau de l'Amicale, ou sur demande circonstanciée. L'annuaire de l'AEJJR est placé sous le régime de la loi de Janvier 1978 (Informatique et Libertés).*